La Dictée du Rotary

Le 12 mars 2022

Appel à projet

1-PRESENTATION DU ROTARY

Le Rotary international fort de plus de 35 000 clubs présents dans 200 pays est un réseau mondial de 1,2 million de décideurs solidaires qui voient un monde où les gens se rassemblent et passent à l'action pour apporter un changement durable – dans le monde, dans leur communauté et en eux-mêmes

Sur notre région ce sont 100 clubs Rotary qui s'engagent dans les actions qui améliorent les conditions de vie aux niveaux local, national et international ; ils sont appelés à ce titre des clubs service. La dernière action de grande ampleur a concerné l'éradication de la polio dans le monde. Pari en passe d'être réussi !

Parmi les domaines d'actions du Rotary, l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme figurent en bonne place à côté des actions concernant l'action professionnelle, la santé (organisation du don du sang, Espoir en tête pour soutenir la recherche sur les maladies du cerveau) et l'action sociale : création de haltes répit Alzheimer notamment, distribution de colis alimentaires aux étudiants.

2-OBJECTIFS EN MATIERE D'ILLETTRISME ET DEMARCHE

Deux millions et demi de personnes, âgées de 18 à 65 ans, nées et scolarisées en France, sont repérées comme illettrées, ne sachant plus lire, ni écrire.

Le « désapprentissage » s'est installé, accru, générateur d'exclusion. Il touche 7 % de la population française, plutôt les hommes.

La Dictée du Rotary, devenue un événement traditionnel, entend collecter les fonds pour soutenir les associations qui luttent contre l'illettrisme, soit en consolidant auprès des plus jeunes les actes présidant à la lecture et aux savoirs de base, soit en reprenant, auprès des adultes volontaires, les apprentissages premiers.

Comme les années précédentes, les clubs Rotary – Toulouse, Toulouse Cent, Est, Jacobins, Lauragais, Ovalie, Sud, Balma, Auzeville – dans le cadre de l'action « La Dictée du Rotary » développée depuis 2014, lancent un appel à projets auprès des associations locales et des structures d'enseignement .
Cette année, notre objectif complémentaire au niveau local est d'élargir à des projets promouvant la francophonie.

3-CRITERES D'ELIGIBILITE A L'APPEL A PROJET

Pour être éligible à l'appel à projets « Dictée du Rotary -2022 », le projet soumis doit :

- Etre porté par une association à but non lucratif (loi 1901) ayant au moins **3** années d'existence.
- Ou par une structure soutenue par un chef d'établissement d'enseignement – collège, lycée ou enseignement supérieur -, composée d'un groupe d'élèves ou d'étudiants
- Ne pas être porté par une structure à caractère religieux, confessionnel ou politique
- Etre le seul projet déposé par la structure dans le cadre de cet appel à projets 2022
- Se dérouler sur le territoire de l'agglomération toulousaine
- S'adresser soit à la petite enfance, soit aux années collège et lycée et plus spécifiquement à des publics en difficulté
- Ne pas être à caractère purement évènementiel
- S'inscrire dans un dispositif de cofinancement

4-PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- Statuts de la structure
- Extrait de l'enregistrement au Journal Officiel
- Rapport d'activités datant de moins de 2 ans
- Attestation d'assurance de responsabilité civile de la structure
- Rib

5-CALENDRIER

- Lancement appel à projet : Septembre 2021
- **Intention de réponse : 20 octobre 2021**
- **Clôture appel à projet : 10 décembre 2021**
- Jurys : fin décembre 2021
- Projet lauréat : début janvier 2022

6-POINTS CLES POUR LA REPONSE A L'APPEL A PROJET

6-1-REMARQUES GENERALES

La rédaction des projets est essentielle. Les dossiers de demandes imprécises ou confuses seront écartés.

6-2-RESUME DU PROJET

Il s'agit de résumer l'essentiel de votre projet en maximum en 3 pages, signes espaces compris.

6-3-DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Il s'agit de présenter les observations régionales ou locales qui ont amené votre structure à penser ce projet et les enjeux qui l'entourent :

- Prise en compte des spécificités sociales, économiques et culturelle du territoire
- Identification des besoins du public visé et/ou des demandes formulées.

6-4-DESCRIPTIF DU PROJET

- **Les objectifs**

Les objectifs doivent montrer en quoi le projet s'inscrit dans la prévention de l'illettrisme , la promotion de la langue française, et l'approche que vous avez des « savoirs de base » (lecture, écriture, calcul)

- **Le contenu, La pédagogie, les supports et les ressources utilisés**

Les visées pédagogiques doivent apparaitre très clairement sachant qu'elles doivent être adaptées au public identifié.

6-5-PLAN D'ACTION

Le plan d'action doit être clair et précis. Un calendrier des différentes étapes du projet doit être joint, avec une date d'achèvement du projet au plus tard au 31/12/2022.

6-6-PUBLIC BENEFICIAIRE

Il est important de préciser le nombre de bénéficiaires

6-7-EVALUATION DU PROJET

Si le projet est retenu, vous devrez en produire une évaluation détaillée en cours et en fin de réalisation sur la base des critères indiqués dans le dossier de candidature.

6-8-MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU PROJET

Il s'agit de bien comprendre les charges liées au projet, et les moyens nécessaires à sa réalisation, et le cas échéant les prestataires qui interviennent dans le projet.

6-9-LE BUDGET DE LA STRUCTURE ET LE BUDGET DU PROJET

Le budget annuel de la structure et du projet sont des pièces essentielles du dossier. Ces budgets doivent être équilibrés.

La dimension partenariale du financement est particulièrement importante comme critère de sélection du projet.

7-FINANCEMENT DES PROJETS LAUREATS

Le montant du soutien financier accordé est déterminé par un jury composé de membres des clubs Rotary , d'autres représentants de partenaires et des organisateurs de la Dictée du Rotary 2022.

L'étude du dossier porte sur l'équilibre du budget (fonds propres, fonds publics, part du bénévolat, co-financements, ……) sa transparence et sa faisabilité. Une attention particulière sera portée à la compréhension de la demande, la qualité de l'ingénierie de formation et à la mobilisation de partenaires.

CE QUE LE ROTARY NE FINANCE PAS

- Les dépenses courantes de fonctionnement de la structure (non liées au projet financé)
- Les besoins en trésorerie
- Les projets d'infrastructure et d'investissement
- Les collectes de fonds
- Les opérations évènementielles

8-CONTACT(S)

Florence Chamontin : florencechamontin@gmail.com
Annick Besnard : annick.besnard2@gmail.com